

Papa Charlie « Roulez vers l'emploi »

Papa Charlie

Bât. 7400 - Route des Anniversaires -
Zone technique - BP 10576
95721 Roissy - Charles-de-Gaulle Cedex
Tél. : 01 48 62 02 02
www.papa-charlie.com

Depuis plusieurs années, Aéroports de Paris développe une offre de services complète pour lever les difficultés entravant l'accès à l'emploi sur les départements d'implantation ou voisins des aéroports. Papa Charlie est l'un de ces outils.

Créé à l'initiative de la Direction de l'environnement et du développement durable d'Aéroports de Paris (ADP), Papa Charlie s'inscrit dans sa politique de responsabilité sociétale d'entreprise. En 1996, alors que l'aéroport Roissy - Charles-de-Gaulle recrute 8 000 personnes, ADP élabore un programme de coopération économique et sociale qui associe de nombreux partenaires, collectivités locales et acteurs économiques. Ce programme se décline dans une multitude d'actions, notamment autour de l'emploi. Il s'agit de répondre à plusieurs difficultés : d'une part, la population des villes voisines de l'aéroport constitue une main-d'œuvre abondante et disponible, mais manque de qualification pour accéder aux postes proposés ; d'autre part, ceux dont le profil correspond aux souhaits de l'entreprise rencontrent des problèmes de transport pour accéder à la zone aéroportuaire à des horaires variables. Papa Charlie est créé en 1997 pour répondre à cette seconde préoccupation.

L'objectif de Papa Charlie est de permettre l'insertion sociale et professionnelle en favorisant l'accès à

l'emploi des Franciliens dépourvus de moyen de transport grâce à la mise à disposition temporaire d'un véhicule. Au départ, ce projet répondait aux difficultés des personnes qui accédaient à un emploi sur l'aéroport de Roissy - Charles-de-Gaulle, souvent en horaires décalés, et qui ne pouvaient être embauchées ou conserver leur poste faute de véhicule. Depuis, le dispositif s'est étendu à toute la région francilienne et à la Picardie.



Une solution de mobilité pour accéder à l'emploi

Patrick Dugard, délégué général à l'origine du projet, insiste : « *Nous ne sommes pas un loueur de voitures, nous mettons à disposition un moyen de locomotion permettant l'embauche, et ce à un coût réduit : 120 euros par mois (ou 4 euros par jour), entretien, assurance et assistance inclus. Papa Charlie ne concurrence ni les loueurs de voitures, ni les transporteurs publics, il pallie un manque, lève une entrave afin de permettre l'accès à l'emploi.* » D'où vient le nom de Papa Charlie ? « *Ce nom a été trouvé par association d'idées :*

proposer une "Passerelle Pour l'emploi" sur l'aéroport Roissy - Charles-de-Gaulle : "Charlie Airport" et l'alphabet aéronautique : PAPA, TANGO, CHARLIE... »

Les bénéficiaires doivent être accédants à l'emploi, c'est-à-dire détenteurs d'une promesse d'embauche ou d'un contrat de travail antérieur de moins de un mois, stagiaires de la formation professionnelle ou intérimaires, et éligibles à une prise en charge conventionnelle. Papa Charlie accepte toute personne, quels que soient son âge et son antériorité de permis de conduire. Néanmoins, un entretien approfondi d'une heure avec le gestionnaire de Papa Charlie est nécessaire. Les conditions de location sont présentées, il est rappelé que ce prêt n'est pas un acquis et que le conducteur doit avoir une attitude adaptée et respecter le véhicule. Le gestionnaire insiste sur la responsabilisation et l'implication solidaire du bénéficiaire vis-à-vis des usagers de la route, du bien qui lui est confié et des locataires qui lui succéderont. Au vu de cet entretien, il rend rapidement une décision.

Le carburant est à la charge du conducteur. Le kilométrage est limité, un forfait est calculé en fonction de la distance domicile-travail et ne dépasse pas 80 km par jour. Pour les personnes dont le lieu de travail est éloigné de plus de 40 km de leur résidence, une instruction au cas par cas est réalisée. La voiture ne doit servir qu'au trajet pour aller travailler et non pour les loisirs. Si la personne perd son emploi, elle doit rendre la voiture. Un contrôle mensuel obligatoire est pratiqué pour vérifier le kilométrage, l'état de la voiture, mais aussi pour faire le point avec le conducteur sur sa situation personnelle et sur les perspectives de fin de location.

Globalement, les véhicules sont respectés, Papa Charlie compte moins de 3 % de sinistralité annuelle sur l'ensemble du parc automobile.

Papa Charlie dispose d'une flotte de 160 véhicules majoritairement de la marque coréenne KIA. Ce sont de petites voitures, peu polluantes, renouvelées tous les trois ans. Ces voitures sont mises à disposition par les deux agences Papa Charlie et par un réseau de 35 structures agréées par Papa Charlie pour prescrire un véhicule, essentiellement des structures d'accompagnement de demandeurs d'emploi. Ainsi, 500 locataires bénéficient du dispositif chaque année.

Au-delà de la mise à disposition du véhicule, Papa Charlie propose un accompagnement individuel des bénéficiaires afin qu'ils puissent acquérir un véhicule personnel. Le gestionnaire du parc insiste auprès des personnes sur la courte durée de location et sur la nécessité d'épargner. Le premier effort demandé est celui du dépôt de garantie de 300 euros, restitué à la fin de la location. Cette somme est souvent réutilisée par les personnes pour payer l'assurance de leur future voiture. Papa Charlie a par ailleurs développé des partenariats avec des constructeurs automobiles et des assureurs de manière à proposer à ses locataires des tarifs très préférentiels pour l'acquisition de véhicules neufs ou d'occasion.

La période de location est variable en fonction du type de contrat : en CDI, le prêt varie de un jour à quatre mois ; pour les personnes en CDD, il ne doit pas dépasser huit mois. Papa Charlie estime qu'une personne en CDI aura plus de facilité à emprunter pour acheter un véhicule, surtout lorsque la période d'essai est passée. Dans les faits, en moyenne, la période de location est d'environ trois mois par locataire, car les conducteurs, conseillés par Papa Charlie, parviennent à trouver une solution de transport avant le terme contractuel de la location.

Les partenaires de Papa Charlie :

- Aéroports de Paris, Fastt, Fedex, GMF, KIA Motors, Medef
- Conseils généraux
- Directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Missions locales, Pôles emploi, PLIE, Maisons de l'emploi, Communautés de communes, Communautés d'agglomérations, Comités de bassin d'emploi d'Île de France et de Picardie.
- AIR, ADIFE, Ingéus, École de la 2^e chance...

Papa Charlie souhaite maintenant accroître son activité en élargissant le public accueilli, avec des critères moins restrictifs pour accéder au dispositif. D'autres prestations sont envisagées, comme la location d'un véhicule à la journée pour se rendre à un entretien d'embauche.

Pour Patrick Dugard, le développement de Papa Charlie passe enfin par une implantation territoriale plus large. Le dispositif se veut innovant et transposable, mais cette expansion doit être maîtrisée pour ne pas dénaturer le projet initial. Une première étape sera de nouer des partenariats pour s'implanter dans les départements proches de l'Île-de-France, comme c'est désormais le cas pour la Picardie.

Transport solidaire

Depuis quelques mois, Papa Charlie expérimente un nouveau service destiné aux personnes qui n'ont pas de permis de conduire et ne disposent pas d'un transport collectif pour se rendre sur leur lieu de travail. Il est proposé aux bénéficiaires de Papa Charlie de partager leur véhicule avec des personnes qui effectuent le même trajet qu'eux, à des horaires semblables, en échange d'une réduction de leur coût de location. L'intérêt est économique, mais il s'agit aussi de faire preuve de solidarité. C'est un véritable engagement pour les conducteurs, car ils ont la responsabilité d'amener quotidiennement à une heure

précise une autre personne sur son lieu de travail. Le passager bénéficie des services d'accompagnement social de Papa Charlie, il est par exemple aidé pour trouver une auto-école...

Un réseau d'initiatives inscrit dans une stratégie globale

Papa Charlie est un des maillons d'un ensemble de dispositifs d'ADP, tous conçus pour favoriser l'accès à l'emploi. Ces dispositifs sont fédérés par AIR (Association d'intérêt régional créée en 1983).

ADIFE (Actions et développement d'initiatives en faveur de l'emploi) est une structure créée en 1996 avec le concours des villes voisines de l'aéroport de Roissy : Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Sarcelles et Villiers-le-Bel. Dans toutes ces villes du Val-d'Oise, beaucoup de jeunes recherchent un emploi, mais leur qualification ne correspond pas toujours aux besoins des entreprises. Transformé en groupement d'intérêt public en 1999, ADIFE met en œuvre des dispositifs d'insertion, de remise à niveau et de formation professionnelle afin de répondre aux besoins de recrutement des entreprises aéroportuaires par une main-d'œuvre de proximité, issue du Val-d'Oise, de Seine-Saint-Denis ou de Seine-et-Marne. ADIFE propose un accompagnement social individualisé et des formations professionnelles de proximité dans les métiers de la sûreté-sécurité, de la logistique et de l'hôtellerie-restauration essentiellement. Les stagiaires d'ADIFE bénéficient des services de Papa Charlie.

Pour favoriser l'emploi, d'autres dimensions sont également traitées :

- le logement, via la mise en place du comité habitat qui vise à permettre l'accès au logement des nouveaux embauchés de la zone aéroportuaire ;
- la garde d'enfants, avec les crèches inter-entreprises pour les salariés aéroportuaires aux horaires atypiques.

Une des dernières structures créées est consacrée à l'insertion par l'activité

économique. First Stade est une entreprise d'insertion qui propose depuis 2008 un service de coursiers à la demande (plis, documentation, colis de faible poids) sur toute l'Île-de-France. Les tarifs proposés sont attractifs, établis en fonction des kilomètres parcourus, et seules les entreprises adhérentes peuvent y avoir recours, moyennant une cotisation annuelle de 30 euros. Quatre chauffeurs livreurs sont recrutés en CDD de six mois, à raison de 28 heures par semaine, et sont formés pendant cette période, ainsi que deux agents administratifs pour l'accueil téléphonique et le secrétariat. L'encadrement et la formation sont assurés sous forme de parrainage par le personnel de Papa Charlie dans tous les domaines : comptabilité, secrétariat et livraison. Le suivi, l'accompagnement social, l'aide à la recherche d'emploi sont effectués par ADIFE. Ce dispositif

mutualise les moyens et les compétences professionnels des structures déjà existantes où les salariés sont incités à transmettre leur savoir. First Stade connaît un très bon taux d'embauche des personnes à l'issue des six mois en insertion et devrait développer prochainement une offre de transport de personnes à la demande.

ADP cofinance et dirige toutes ces initiatives en lien avec des partenaires, issus des collectivités locales ou des entreprises, qui président les différentes structures du réseau. L'ensemble de cette offre de services développés et fédérés par ADP via l'association AIR a été récemment labellisée et déclinée sous la marque Planète AIRport qui décrit toutes les actions mises en œuvre en faveur des riverains d'Aéroports de Paris.

Mots clés (indexation DPH) : TRANSPORT, EMPLOI

Fiche réalisée le 5/06/2009
